



# Association Vaudoise des Directeurs de Chœurs (AVDC)

## Procès-verbal de la 100<sup>e</sup> Assemblée Générale

Samedi 30 septembre 2017 – Grande Salle du Pré-aux-Moines, Cossonay

### Présents :

Pour le comité : Nicolas Reymond (président), Céline Grandjean (vice-présidente), Georges Bornoz (caissier), Gérald Morier-Genoud (membre), Marie Reymond (membre).  
Assemblée composée de 57 membres dont entre autres, Lise Dutruy (présidente de la SCCV), Madame Catherine Débois-Ruffieux de l'Association Nicolas Ruffieux et plusieurs représentants d'A Cœur Joie Suisse.

### Excusés :

Pour le comité : Benoît Dupont (secrétaire) et Stéphanie Amacker. Mesdames les Conseillères d'Etat Cesla Amarelle et Nuria Gorrite, Mme Nicole Minder et M. Nicolas Gyger du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, Jean-François Cavin, président de la Fondation Marcel Regamey et Antoine Rochat leur représentant, Pierre Jaccard, co-président d'A Cœur Joie Suisse, Rose-May Jaccard, Christian Court, Isabelle Favre Pralong, Jean-Michel Perret, Raymonde Treina, Fabienne Siegwart, Samuel Emery, André Denys, Irène Berchier du chœur Chorège, le chœur le Coquelicot de Bussigny, le chœur mixte de St-Prex.

### Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV de l'assemblée du 24 septembre 2016 à Polier-le-Grand
- 2) Rapport du président
- 3) Rapports des responsables de domaines
- 4) Présentation des comptes
- 5) Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
- 6) Décharge du comité et du caissier
- 7) Nomination des vérificateurs des comptes
- 8) Démission(s) et élection(s) au comité
- 9) 100<sup>e</sup> anniversaire de l'AVDC
- 10) Candidatures pour la journée d'automne 2018
- 11) Divers et propositions (à envoyer par e-mail au président 10 jours avant l'AG)

Après avoir salué comme il se doit les membres présents dans l'assemblée, le président Nicolas Reymond se réjouit d'être enfin à la journée officielle du centenaire de l'association autour duquel plusieurs événements ont déjà été organisés et qui ont demandé une implication particulière de tous les membres du comité. Le président ouvre la 100<sup>e</sup> assemblée générale de l'AVDC à 8h50.

## 1. Adoption du PV de l'assemblée du 24 septembre 2016 à Polier-le-Grand

*Le PV est accepté à l'unanimité moins 4 abstentions.*

## 2. Rapport du président

Cet anniversaire a permis au comité de réfléchir à divers thèmes : nos racines, nos valeurs, le rôle du chef de chœur, la visibilité de l'art choral, etc.

Cette année, l'AVDC a organisé la 7<sup>e</sup> rencontre des chefs de chœurs Suisse lors de son traditionnel séminaire à Château-d'Oex. Ce fut l'occasion de montrer aux autres cantons ce que l'association fait puis, de réfléchir ensemble à la visibilité de l'art choral grâce à une conférence sur la communication.

Une manifestation pour 100 chefs de chœurs aurait dû voir le jour, que ce soit en ville de Lausanne ou à la fête cantonale des chanteurs vaudois à Echallens. Malheureusement, faute de participants et de moyens financiers, cet événement a dû être abandonné.

Du 21 septembre au 8 octobre une exposition organisée par l'AVDC est ouverte au Forum de l'Hôtel de ville de Lausanne. De magnifiques œuvres de Pauline Stauffer présentant des portraits photographiés de chefs de chœurs vaudois y ont été exposées. Cette exposition a également permis de retracer visuellement l'historique de l'AVDC et son évolution durant les 100 dernières années. Céline Grandjean a fait un très grand travail là-dessus. Elle a également recensé une grande partie des chorales du canton et les a présentées sur de très beaux panneaux avec l'aide de Martin Grandjean.

Antonin Scherrer a dépoussiéré les archives de l'AVDC en les présentant dans un livre qui peut être acheté durant la journée au prix de 30.-. Il est admirablement fait et contient aussi les photos utilisées pour l'exposition par Pauline Stauffer.

La journée d'automne de l'AVDC a la grande chance d'accueillir un des plus grand chefs de chœur actuels pour une Masterclass de direction de chœur : Daniel Reuss. Le président espère que les échanges avec les étudiants et les chanteurs seront riches en émotions et en connaissances et ne manque pas de rappeler le spectacle en fin de journée « Le chef dans tous ses états » crée et interprété par le comédien Jean-Paul Favre.

Nicolas Reymond termine son discours en remerciant vivement les membres du comité pour tout ce qu'ils font durant l'année, pour leur soutien et leur dévouement.

### **3. Rapport des responsables de domaines**

#### Fichier d'adresses et facturation (Marie Reymond)

Le fichier d'adresses de l'AVDC compte au jour de l'AG:

- 66 membres couples
- 442 membres individuels dont 10 étudiants
- 384 membres de sociétés membres
- 12 étudiants CH1
- 33 personnes qui désirent uniquement recevoir la Newsletter mais pas de version papier
- 94 sociétés

L'association se porte bien et souhaiterait d'ici ces prochaines années avoir les emails de tous les contacts afin de pouvoir envoyer des informations plus rapidement et plus facilement.

Tous les changements de coordonnées ou démissions doivent être adressés à [marie@choeur.ch](mailto:marie@choeur.ch)

#### Site internet [www.choeur.ch](http://www.choeur.ch) (Céline Grandjean)

Le site internet créé par Webromand il y a tout juste un an est toujours bien fonctionnel, il offre des informations importantes et une bonne visibilité de l'art choral vaudois sur le net.

Il est bien utilisé puisque selon le compteur, le site comptabilise entre 500 et 700 visiteurs uniques par semaine.

Cette année, deux onglets ont été rajoutés : 1 pour la cantonale de la SCCV, l'autre pour les 100 ans de l'AVDC.

Tout commentaire ou amélioration à propos du site sont toujours les bienvenus.

#### Séminaire à Château-d'Oex (Marie Reymond et Benoît Dupont)

La version 2017 du 37<sup>e</sup> Séminaire de Chant choral organisé à Château-d'Oex a tenu toutes ses promesses. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

121 personnes accueillies à Château d'Oex :

- 6 membres du comité
- 11 professeurs
- 13 étudiants CH1
- 20 enfants
- 71 participants

771 repas ont été servis, 100% des désirs de choix de cours honorés et 15 heures de cours de chant individuels dispensés.

Le séminaire ouvert aux enfants a été plébiscité, car avec 20 enfants inscrits, la volonté du comité d'attirer des participants plus jeunes - avec des vies familiales bien souvent chargées - a été couronnée de succès. Pour ce faire, l'auberge de jeunesse de la commune a été réquisitionnée pour pouvoir loger tout le monde. Cette expérience sera à nouveau reconduite l'année prochaine avec l'encadrement des enfants dès l'âge de 3 ans.

Grâce à une équipe pédagogique top niveau, ce sont quelques 150 heures de cours dispensés qui ont pu être appréciés à leur juste valeur par tous les participants du séminaire. Nous avons pour habitude de changer la palette des professeurs chaque année. Pour le séminaire 2018, le comité se penchera prochainement sur un choix de professeurs.

Avec l'arrivée des familles et le nombre croissant de participants, l'Hôtel Roc & Neige avec qui l'AVDC collabore depuis plusieurs années ne suffit plus à nous accueillir. L'Auberge de Jeunesse située juste en dessous de l'Hôtel sera louée à l'avenir afin d'augmenter la capacité logistique. Cela permettra d'y loger les étudiants CH1 et les familles avec de grands enfants.

Enfin, les magnifiques conditions météorologiques du week-end ont permis de passer de nombreux moments agréables en extérieur, avec quelques bières sur la terrasse, un

bel apéro offert par l'hôtel ou encore une promenade nocturne et digestive à la rencontre des bovidés de la région, charmé par la voix mélodieuse de notre star transalpine du Yodel, Barbara Klossner.

Le prochain séminaire aura lieu du 10 au 12 mai.

#### Formation continue (Gérald Morier-Genoud)

La formation continue est en perte de vitesse sous sa forme actuelle. Nous avons pu ouvrir quelques cours (initiation à la direction, mise en voix, culture vocale, etc.) mais plusieurs ont dû être supprimés faute de participants. Le comité réfléchit à renouveler son offre afin d'être au plus près des besoins des chefs vaudois.

La culture vocale chorale marche bien, il y a eu une quinzaine de cours en chorale.

#### CH I (Benoît Dupont – remplacé par Nicolas Reymond)

3 étudiants ont réussi leur formation, 2 ont échoué leur examen de direction final du certificat de direction CH I.

1 étudiante de l'HEMU a obtenu son équivalence CH I en Master MUSEC.

#### CH II (Céline Grandjean)

Durant l'année, 7 modules ont été proposés à travers la Suisse, dont 3 ont été organisés par l'AVDC (récitatifs donné par Pascal Mayer, interprétation de la musique d'église baroque donné par Andreas Marti, Messe zu Ehren des hl. Franziskus de Albert Jenny donné par Pascal Mayer).

22 étudiants (dont 15 romands, inscrits donc à l'AVDC) ont suivi ces cours. 2 étudiants ont fini pour la première fois la formation: Anne Steulet Brown et Michel Cavin.

L'AVDC bénéficie dorénavant pour cette formation d'un partenariat avec l'IRPM qui met à disposition ses locaux pour les cours.

## **4. Présentations des comptes**

Les charges et les revenus de l'Association sont équilibrés (CHF 60'780.02).

#### Charges

L'Association dépense principalement pour la formation (CHF 19'636.30). Parmi elle, le séminaire a une charge importante (CHF 14'423.15) alors que la culture vocale en chorale et la formation continue ont coûté respectivement CHF 2'221.80 et CHF 2'519. Le certificat CH I a demandé CHF 812.85 et le certificat CH II a fait un bénéfice de CHF 340.50.

Les frais au journal A l'Unisson (CHF 7'611.60), les charges d'administration (CHF 5'838.40) et les frais informatiques (CHF 3'694.90) sont à relever.

L'AVDC a également des charges sociales lors d'engagements de chefs et de musiciens (CHF 2'010.05) et défraie son comité pour un montant de CHF 11'880.

Le reste des frais comprennent les charges pour manifestations (CHF 565), les charges financières (CHF 331.14) et les autres charges d'exploitation (CHF 1528).

## Revenus

Les revenus dépendent quant à eux principalement des cotisations des membres et des subventions (CHF 70'565).

L'anniversaire du 100<sup>e</sup> a rapporté CHF 809.25.

Comme expliqué lors de l'assemblée générale de 2016, le compte débiteurs laissait apparaître avant 2016 un montant important de factures impayées datant souvent de plusieurs années antérieures. Vu le bon exercice comptable présent, le comité a décidé d'assainir ce compte et a passé une perte sur débiteurs de CHF 10'594.23 pour ne laisser qu'un montant de CHF 2'430.- représentant des factures de cotisations et de cours faits récemment.

## Bilan

Au bilan, les actifs sont de CHF 63'001.19 et les passifs de CHF 55'316.56 ce qui apporte à l'exercice comptable un bénéfice de 7'684.63.

## Budget 2017/2018

Le budget s'élève à 39000.- environ.

## **5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes**

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes, Monique Winzenried et Séverin Bussy. Ces derniers ont rencontré le caissier en date du 13 septembre 2017 à Vevey afin de procéder à la vérification des comptes de l'association allant du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017. Ils ont contrôlé la concordance des soldes initiaux et finaux de PostFinance avec la comptabilité puis vérifié par des pointages les écritures de charges et produits en constatant qu'elles correspondaient aux pièces comptables et au journal. Les vérificateurs attestent de la bonne tenue des comptes.

*Les comptes sont acceptés à l'unanimité*

## **6. Décharge du comité et du caissier**

*L'assemblée donne décharge au comité et au caissier pour l'exercice 2016/2017*

## **7. Nomination des vérificateurs des comptes**

Monique Winzenried a terminé son mandat en tant que vérificatrice des comptes, elle en est remerciée.

Séverin Bussy devient vérificateur n°1.

Pauline Gobits devient vérificatrice n°2.

Antoine Jacquenoud est nommé vérificateur des comptes suppléant.

## **8. Démission(s) et élection(s) au comité**

Stéphanie Amacker entrée au comité en juin 2015 démissionne après un court temps au comité où elle s'est beaucoup investie pour les cours de formation continue et pour l'exposition du musée du blé et du pain à Echallens ainsi que celle du forum de l'Hôtel de ville où elle est venue avec son chœur Parenthèse.

Il n'y a pas de nouvelle candidature.

Les membres du comité restant sont reconduits sous les applaudissements de l'assemblée. Les membres élus sont : Nicolas Reymond (président), Céline Grandjean (vice-présidente), Georges Bornoz (Caissier), Benoît Dupont (secrétaire), Marie Reymond et Gérald Morier Genoud.

### **9. Election d'un membre d'honneur**

L'AVDC nomme Willy Jaques en tant que membre d'honneur de l'association. Entré au comité en 1996, il est devenu président après 6 ans de participation puis est resté 12 ans à la présidence. Il est un des présidents ayant fait le plus long règne après René Martinet. L'actuel président le remercie pour tout ce qu'il a fait pour l'AVDC, et aura plaisir à le retrouver lors des activités de l'association.

### **10. 100<sup>e</sup> anniversaire de l'AVDC**

Comme mentionné dans le discours du président, plusieurs événements ont eu lieu en relation avec le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'AVDC. Ceux-ci ont coûté CHF 35'210.75 et ont pu être crédité et subventionné à hauteur de CHF 36'020.00 ce qui laisse un bénéfice de CHF 809.23.

### **11. Candidature pour la journée d'automne 2018**

Aucune proposition n'a été faite avant l'assemblée. L'appel à candidature est renouvelé.

\* Le Chœur mixte L'Avenir de Bavois s'est proposé durant la journée.

### **12. Divers et propositions**

A Cœur Joie a un nouveau site internet sur lequel peuvent être annoncés tous les concerts des chorales.

Lecture de la lettre de Pierre Jacquard d'A Cœur Joie pour les 100 ans de l'AVDC

Le Festival des Musiques populaires de Moudon aura lieu les 9 et 10 juin 2018. C'est une bonne occasion de se produire avec une chorale.

La séance est levée à 10h45.

Secrétaire du jour : Céline Grandjean